



**PRÉFET  
DE LA LOIRE-  
ATLANTIQUE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**SECRETARIAT GENERAL  
COMMUN DEPARTEMENTAL**

**Arrêté fixant la composition du jury du concours d'adjoint administratif principal de 2ème classe de l'intérieur et de l'outre-mer au titre de l'année 2024**

**VU** la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

**VU** le décret n° 2006-1760 du 23 décembre 2006 relatif aux dispositions statutaires communes applicables aux corps d'adjoints administratifs des administrations de l'État ;

**VU** le décret n° 2013-908 du 10 octobre 2013 relatif aux modalités de désignation des membres des jurys et des comités de sélection pour le recrutement et la promotion des fonctionnaires relevant de la fonction publique de l'État et de la fonction publique hospitalière ;

**VU** l'arrêté du 23 mars 2007 fixant les modalités d'organisation et les épreuves des concours de recrutement d'adjoint administratif de 1ère classe des administrations de l'État ;

**VU** l'arrêté du 18 septembre 2023 fixant les modalités d'organisation des concours externe et interne d'adjoints administratifs principaux de 2ème classe de l'intérieur et de l'outre-mer ;

**VU** l'arrêté ministériel du 24 octobre 2023 autorisant au titre de l'année 2024, l'ouverture de concours externes et internes pour le recrutement d'adjoints administratifs principaux de 2ème classe de l'intérieur et de l'outre-mer ;

**VU** l'arrêté préfectoral du 8 janvier 2024 relatif à l'ouverture d'un concours d'adjoint administratif principal de 2ème classe de l'intérieur et de l'outre-mer au titre de 2024 ;

**SUR** la proposition du secrétaire général de la préfecture de la Loire-Atlantique ;

## **ARRETE**

**Article 1er :** Mme Séverine BIENASSIS, attachée hors classe de l'Etat, est nommée présidente du jury du concours d'adjoint administratif principal de 2ème classe de l'intérieur et de l'outre-mer, pour les services localisés en région Pays de la Loire, organisé au titre de l'année 2024.

**Article 2 :** M. Vincent BEAUDET, attaché d'administration de l'Etat, est nommé vice-président du jury du concours d'adjoint administratif principal de 2ème classe de l'intérieur et de l'outre-mer, pour les services localisés en région Pays de la Loire, organisé au titre de l'année 2024.

**Article 3 :** Sont désignés en qualité de membres du jury :

- Mme Julie PICHOT, attachée d'administration de l'Etat ;
- Mme Catherine CAER, secrétaire administratif de classe exceptionnelle
- Mme Senvong LEDUC, secrétaire administratif de classe supérieure

**Article 4 :** En cas d'empêchement du président, la présidence des travaux du jury sera assurée par M. Vincent BEAUDET.

**Article 5 :** Sont désignés en qualité de correcteurs des épreuves écrites d'admissibilité et examinateurs de l'épreuve d'admission du concours d'adjoint administratif principal de 2ème classe de l'intérieur et de l'outre-mer pour les services localisés en région Pays de la Loire organisés au titre de l'année 2024 :

**Les agents cités à l'article 3 du présent arrêté ainsi que :**

- Mme Séverine BIENASSIS, attachée hors classe de l'Etat
- M. Vincent BEAUDET, attaché d'administration de l'Etat

**Article 6 :** Le secrétaire général de la préfecture de la Loire-Atlantique est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de Loire-Atlantique.

**Nantes, le 5 mars 2024**

Pour le préfet et par délégation,  
Le secrétaire général

  
Pascal OTHEGUY